

REQUEST FOR PROPOSAL / DEMANDE DE PROPOSITION

Return Bids to: - Retourner les soumissions à :

Canada Revenue Agency
Agence du revenu du Canada
See herein / Voir dans ce document

Proposal to: Canada Revenue Agency

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

Proposition à: l'Agence du revenu du Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Bidder's Name and Address -
Raison sociale et adresse du Fournisseur/de
l'entrepreneur

Telephone No. – No de téléphone

(____) _____

Fax No. – No de télécopieur

(____) _____

Title – Sujet Cartouches d'Encre du Fabricant d'Équipement d'Origine (FEO)	
Solicitation No. – No de l'invitation 1000324532	Date Le 9 Mai 2015
Solicitation closes – L'invitation prend fin On – le : le 08 juin 2015 At – À : 2:00 P.M.	
Time zone – Fuseau horaire : Heure avancée de l'Est (HAE)	
Contracting Authority – Autorité contractante Katherine Hutton Address E-mail address <i>See herein / Voir dans ce document</i>	
Telephone No. – No de téléphone (613) 286-5340	
Fax No. – No de télécopieur (613) 957-6655	
Destination - Destination <i>See herein / Voir dans ce document</i>	
THIS DOCUMENT CONTAINS A SECURITY REQUIREMENT. LE PRÉSENT DOCUMENT COMPORTE UNE EXIGENCE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ.	

Le présent document comporte ce qui suit :

A. Questions et réponses

B. Modification de la demande de propositions (DDP)

A. Questions et réponses

Q1. Ma première question est reliée à la publication de cette DDP en rapport à l'OCPR de Travaux publics qui est actuellement affichée et qui fermera bientôt. Puis-je savoir quelle est la différence entre vos besoins et l'OCPR...Je crois que l'ARC est une agence du gouvernement fédéral et je suis intéressé à savoir pourquoi elles sont différentes et pourquoi il est nécessaire d'émettre une DDP séparée?

R1. Il s'agit d'une exigence distincte de toute DDP émise par TPGSC. L'Agence du revenu du Canada (ARC) est une agence plutôt qu'un ministère et a ainsi la délégation de mener ses propres appels d'offres pour servir les utilisateurs de l'ARC à l'échelle nationale.

Q2. Je suis intéressé à savoir pourquoi vous demandez spécifiquement des soumissions pour des produits du FEO sans accepter des produits remis à neuf. Est-ce parce que vous ferez une DDP séparée pour des produits remis à neuf ou est-ce que vous désirez seulement utiliser des produits FEO à l'Agence?

R2. Considérant la recherche effectuée par l'ARC, il a été déterminé que les produits d'impression consommables remis à neuf (PICRN) ne rencontreront pas les besoins de l'ARC et ne seront pas considérés dans cette DDP.

Q3. Dans les pièces jointes 1: Critères d'évaluation obligatoires; critère O.4 mentionne que le soumissionnaire doit être certifié ISO-IEC 14001 :2004 et pour démontrer la conformité, le soumissionnaire doit fournir une copie du document de certification.

Est-il acceptable de fournir une preuve que le soumissionnaire est en train d'être certifié ISO? Comme il est TRÈS coûteux d'être certifié, pourquoi devons-nous obtenir cette certification?

R3. L'ARC a accepté de supprimer l'exigence que le soumissionnaire doit être certifié ISO-IEC 14001 :2004. La DDP sera modifiée comme suit; veuillez consulter les modifications #1 et #2 de la DDP.

- Q4. En ce qui concerne les références pour deux ou plusieurs contrats effectuant la livraison à au moins 5 provinces ou plus, est-ce que l'ARC envisagerait les OCPR de TPSGC pour les cartouches d'encre du FEO comme un contrat? La plupart des ministères du gouvernement fédéral, au cours des 5 dernières années, ont acheté les cartouches d'encre à partir de ces OCPR. Nous avons plusieurs clients d'un océan à l'autre et même du Yukon et des territoires du Nord-Ouest qui ont acheté de nous. Considériez-vous ceci comme étant une référence valide?**
- R4. L'ARC a accepté de permettre la référence à une série d'OCPR pour représenter une des deux ententes nationales, sous réserve que toutes les exigences sur l'expérience soient respectées. La DDP sera modifiée en conséquence; veuillez vous référer à la modification # 3 de la DDP énumérée ci-dessous.

B. Modification de la demande de propositions (DDP)

Modif #1. Dans **PIÈCES JOINTES 1 : CRITÈRES D'ÉVALUATION OBLIGATOIRES**, se trouvant au page 37 of 89:

SUPPRIMER ce qui suit :

0.4	Le soumissionnaire doit être certifié ISO-IEC 14001:2004. Pour démontrer la conformité, le soumissionnaire doit fournir une copie du document de certification.
------------	---

Modif #2 Dans **ANNEXE A: ÉNONCÉ DES BESOINS**, sous Section **5.3 Exigences relatives à l'environnement des cartouches d'encre** qui se trouve à la page 51 of 89:

SUPPRIMER ce qui suit:

5.3.1 L'entrepreneur doit être certifié ISO-IEC 14001:2004 et avoir une politique environnementale qui est sanctionnée par le biais de cette certification.

INSÉRER ce qui suit :

5.3.1 L'entrepreneur doit avoir une politique environnementale en place.

Modif #3 Dans **PIÈCES JOINTES 1 : CRITÈRES D'ÉVALUATION OBLIGATOIRES**, se trouvant au page 36 of 89:

SUPPRIMER Critère Obligatoire M.1 dans son intégralité.

INSÉRER ce qui suit :

<p>0.1</p>	<p>Le soumissionnaire doit avoir la capacité de fournir et livrer des cartouches d'encre du FEO à travers un réseau de distribution national* établi. Afin de démontrer ses capacités d'approvisionnement et de livraison, le soumissionnaire doit avoir, au cours des cinq (5) dernières années, un minimum de deux (2) ententes nationales pluriannuelles pour fournir et livrer des cartouches d'encre du FEO</p> <p>Si nécessaire, l'ARC acceptera qu'<u>une</u> des deux ententes nationales comprenne une série d'Offres à commandes principale et régionale (OCPR) de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC), en autant que le soumissionnaire démontre que les séries d'OCPR rencontrent l'expérience mentionnée ci-dessus et que les séries d'OCPR combinées rencontrent l'exigence du réseau de distribution national, tel que défini ci-dessous.</p> <p>Les ententes de fournitures de bureau qui contiennent des cartouches d'encre du FEO seront aussi acceptées.</p> <p>Afin de démontrer cette expérience, le soumissionnaire doit fournir l'information suivante pour chaque entente :</p> <ul style="list-style-type: none">• le nom de l'organisation client;• le nom et le numéro de téléphone du contact chez l'organisation client;• les dates du début et de fin de l'entente d'approvisionnement, et;• un sommaire détaillé du type d'entente mise en place qui démontrera la conformité avec cette exigence O.1. <p><i>*National :L'entente pour l'approvisionnement et la livraison de cartouches d'encre du FEO à un minimum de cinq (5) provinces, territoires, états ou équivalent.</i></p>
-------------------	--

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DEMEURENT LES MÊMES.